

LA VIDÉO //

Un média indispensable pour présenter votre structure et notre destination.

L'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre innove cette année en proposant un **pack vidéo** à destination de ses adhérents. La vidéo occupe une place prépondérante aujourd'hui dans la communication vers le grand public. Elle vous offre la possibilité de montrer à vos visiteurs les **atouts principaux** de votre structure, de susciter la curiosité et d'accroître massivement votre notoriété sur les réseaux sociaux (*Youtube et Facebook principalement*) Outre les qualités d'immersions que vous apporte une vidéo sur votre activité, elle permet de mettre en avant la personnalité, le style de votre structure.

3,2,1, Action !



Le pack vidéo **LIGHT** proposé par l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre comprend :

- **1 à 2 h** de tournage
- **3h** de montage + habillage graphique, étalonnage
- vidéo finale entre **30"** et **1'10"**
- La prestation est au prix de **250€***

**Dans le cas où, un dépassement d'heures est effectué par notre réalisateur, celles-ci seront facturées au tarif de 50€.*



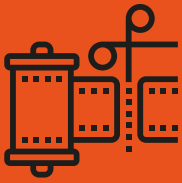
Arsène Jurman, vidéaste de l'Office de Tourisme, prendra contact avec vous afin de fixer le cadre de la vidéo et de convenir d'une date de tournage.

Cette vidéo est un **projet commun** : vos envies, vos idées, le message que vous souhaitez transmettre à votre clientèle sont primordiaux pour **valoriser** au mieux votre activité. Dans ce but, nous vous conseillons de définir la trame de la vidéo avant l'arrivée d'Arsène. Dans le cas où vous disposez de plusieurs lieux de tournage, qui demandent un déplacement en voiture, celui-ci sera à votre charge soit en transportant Arsène avec votre propre véhicule soit par le remboursement des frais kilométriques.

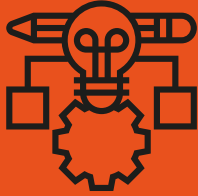


Une vidéo, c'est bien sur des images en mouvement, mais aussi du son. L'emploi d'une **musique** est fortement recommandé. Cette ambiance sonore doit être **libre de droit** afin d'être exploitée d'une façon inconditionnelle. Il est également possible d'acheter des musiques. Dans ce cas, Arsène saura vous aiguiller.

Vous pouvez également envisager la présence de figurants dans votre vidéo. Il faudra vous mettre en **conformité** avec la législation sur le droit à l'image pour chaque personne physique qui apparaîtra dans votre support audiovisuel.



Sous un délai d'une dizaine de jours environ, Arsène vous transmettra une première version. Vous pouvez y apporter vos corrections **gratuitement**. Une seconde version vous sera de nouveau transmise pour validation définitive. La livraison d'une troisième version sera facturée à hauteur de 50€.



En vous proposant ce pack vidéo, l'Office de Tourisme se réserve le droit de faire figurer dans le générique de fin :

- Sa marque « **En Bourgogne, la Puisaye a du génie** »
- Son site internet : **www.puisaye-tourisme.fr**
- Le nom du réalisateur : **Arsène Jurman, Office de Tourisme de Puisaye-Forterre**



En retour, l'Office de Tourisme s'engage à diffuser votre vidéo :

- sur son **site internet** : www.puisaye-tourisme.fr
- Ses **réseaux sociaux** (Facebook et Youtube)
- Sur les **écrans dynamiques** des 7 accueils touristiques de Puisaye
- Un encart dans une des **newsletters** hebdomadaires



Informations techniques : *Arsène Jurman* au 03 86 44 15 66

Informations générales : *Christelle Gautron-Berrouet* au 06 21 15 77 47

Merci de renvoyer votre engagement à direction@puisaye-tourisme.fr
ou par courrier postal :
*Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - Pack Vidéo/Photos -
3 place de la République
89 170 Saint-Fargeau.*

Fait à :

Le :

Bon pour acceptation.

Cachet :

Nom et Qualité du signataire :

Signature :